

## L'ABBÉ SIMON-JEAN GRUGET

*Témoin de la foi au cœur de la tourmente révolutionnaire (1751-1840)*

Nous sommes en 1794, en pleine tourmente révolutionnaire : à la place du grand autel de l'église Saint-Pierre, nouvellement détruite, se dresse depuis octobre 1793 l'*instrument fatal de la guillotine*. Venant des prisons nationales, du château ou du grand séminaire, le cortège des condamnés à mort s'avance, précédé par les tambours et la musique, le commandant de la place et les membres de la commission militaire. Les condamnés sont enchaînés deux à deux, et encadrés de droite et de gauche par des gardes, on voit aussi deux ou trois charrettes dans lesquelles ont été entassés vieillards, malades et infirmes. Un peloton de gardes ferme la marche. On entend crier des *Vive la République !* et des insultes rageuses. Mais dans le cortège, quelques yeux avertis scrutent les maisons entourant la place. Soudain, leur visage s'éclaire : à travers la petite lucarne d'une maison à l'angle de la rue Cordelle et de la place du Ralliement, un mouchoir bleu à carreaux rouges s'agite : un prêtre leur donne l'absolution ; c'est l'abbé Gruget, ancien curé de la Trinité, qui se cache à Angers depuis le début de la Révolution.

### **De Beaupréau à la Trinité d'Angers**

Simon-Jean naît à Beaupréau le 14 avril 1751 de Julien Gruget, marchand sellier, qui a épousé en secondes noces Jeanne-Rose Hébert. Simon-Jean est le vingt-deuxième et dernier enfant de la fratrie. Notre jeune garçon grandit dans une famille profondément catholique ; en effet, deux de ses frères seront prêtres : Laurent-Claude et Michel-François. Simon est un enfant de petite taille, avec une santé chancelante. Jeune, ses parents l'envoient au collège de Beaupréau, alors tenu par l'abbé René Darondeau, très réputé, car il reçoit des élèves d'Anjou, de Poitou et de Bretagne.

En novembre 1770, Simon-Jean Gruget arrive à Angers pour y poursuivre ses études ecclésiastiques. Le petit séminaire est alors installé à Saint-Éloi et est tenu par les Sulpiciens. <sup>1</sup> Le séminaire d'Angers est alors le plus important de France : on y compte environ 300 ecclésiastiques venus de différents diocèses pour y étudier la philosophie, et environ 130 la théologie. L'importance de la faculté de théologie est telle que le Chanoine Portais, biographe de l'abbé Gruget, la

décrit comme *la plus célèbre du Royaume, après celle de la Sorbonne, qui lui avait donné le titre de « fille aînée »*. Il y reçoit la tonsure. A la Toussaint 1771, notre jeune séminariste entre en deuxième année de Philosophie. C'est à cette période qu'il reçoit les ordres mineurs. A la Saint-Martin 1772, il traverse la rue pour rentrer au grand séminaire, installé au Logis Barrault. Le 23 septembre 1775, Simon Gruget reçoit le sacerdoce en la cathédrale Saint-Maurice.

Le jour-même de son ordination, il est envoyé comme vicaire à la Trinité. Il y restera jusqu'à sa mort. La paroisse de la Trinité est la plus étendue de tout le diocèse. Elle doit son origine à l'abbaye du Ronceray, célèbre pour son pèlerinage <sup>2</sup>. Le ministère qu'ont alors à effectuer le curé et ses quatre vicaires est très varié : trois confréries, l'instruction religieuse et scolaire des enfants, le soutien aux indigents, et les corporations.

Le 4 août 1782, Mgr Michel-François Couët du Vivier de Lorry est nommé à la tête du diocèse.

Deux ans après, le curé de la Trinité, M. Claveul, épuisé, se retire de sa charge. L'abbesse du Ronceray, M<sup>me</sup> Léontine d'Aubeterre jette alors les yeux sur « le petit abbé Gruget », qui, en face de son insistance et de celle de l'autorité diocésaine, doit accepter la charge de curé. Le 26 avril 1784, la nomination est confirmée par Mgr de Lorry. À l'heure où l'abbé Gruget devient curé, à cause du froid, des inondations, des épidémies, de la famine, la Trinité compte à elle-seule la moitié des pauvres de la ville. Face à cette charge, il a le soutien de l'abbesse du Ronceray.



L'abbé Gruget âgé de 84 ans  
Lithographie d'après un portrait réalisé en 1835 par Beaumont

Un soir de janvier 1787, notre curé aperçoit deux hommes en train de dévaliser une maison au tertre, appartenant à un notable, alors absent ; quelle n'est pas sa douleur quand il remarque que l'un d'eux est un de ses paroissiens ! Bien que le vol ait causé un vif émoi dans toute la ville, il ne le dénonce pas, mais multiplie les visites dans sa famille afin de toucher son cœur. Il faut attendre que Dieu rappelle à lui l'un de ses enfants pour que le malheureux se confesse spontanément à lui. Le pasteur le rassure en lui disant qu'il va se charger de tout : il fait venir les objets dérobés dans l'appartement d'une bonne paroissienne, et envoie un message au notable lui expliquant où il trouvera *des effets qui [lui] appartiennent*, mais qu'*il serait inutile de lui demander d'où ils viennent*. <sup>3</sup>

<sup>1</sup> La Compagnie des prêtres de Saint Sulpice, fondée au XVII<sup>e</sup> siècle par M. Olier, à la suite du Concile de Trente, tient alors beaucoup de séminaires en France.

<sup>2</sup> cf. notre chronique n° 10.

<sup>3</sup> En 1816, le chanoine Portais dit avoir vu ce billet. A-t-il été conservé jusqu'à nos jours ?



Mgr de Lorry

## Dans la tourmente révolutionnaire

L'abbé Gruget participe aux assemblées et réunions en vue des États généraux.<sup>4</sup> Il perd vite ses illusions quant à ceux-ci. La Constitution civile du clergé est votée les 12 juillet et 24 août 1790... Dans le diocèse d'Angers, un quart des prêtres se laisse gagner par le schisme. Mgr de Lorry, le refusant, est remplacé le 20

mars par le jureur Hugues Pelletier.

Le 13 mars 1791, l'abbé Gruget est dépossédé de ses droits par la violence, et les intrus sont installés dans les églises le dimanche 17 mars. Le 24 mai, la persécution anticléricale commence. L'abbé Gruget se dérobe aux recherches et partage une vie de proscrit avec l'abbé Noël Pinot. Mgr de Lorry se retire à Rouen, après avoir nommé deux vicaires généraux : MM. Meilloc et Courtin.

Dans ses mémoires, l'abbé Gruget explique : *La Providence m'ayant conservé comme par miracle, je pensais qu'elle pouvait avoir ses vues sur moi, et je me décidais à rester, dans l'espérance que je pourrais rendre quelques services aux pauvres fidèles que je voyais abandonnés à eux-mêmes.*

Notre abbé continue en effet son ministère secrètement. Il réussit à sauver la précieuse statue de Notre-Dame du Ronceray et la relique de la vraie Croix.<sup>5</sup> L'apostolat de l'Abbé Gruget va d'abord vers les condamnés à mort ; il devient aussi l'historiographe de son temps : *Ce sont de simples notes que nous avons cru faire, dans l'espérance qu'elles pourront un jour servir à démontrer la vérité de la religion par les vertus héroïques qu'ont pratiquées ceux et celles qui sont tombés sous les coups des persécuteurs de l'Église.* Par la lucarne d'une maison sûre qui domine le spectacle des exécutions place du Ralliement, il donne l'absolution aux condamnés. Mais il s'intéresse aussi aux religieuses dont l'ordre a été dispersé ainsi qu'aux prisonnières ; en effet, alors que les prisonniers ont accès à des prêtres incarcérés avec eux, les prisonnières se retrouvent sans le secours des sacrements ; notre abbé s'ingénue donc à leur faire parvenir la sainte Eucharistie. L'abbé Gruget absout aussi nos martyrs d'Avrillé, depuis une maison place de la Laiterie ou depuis l'enclos du Bon Pasteur de



L'abbé Gruget  
absolvant les martyrs d'Avrillé  
(Chapelle du Champ-des-Martyrs)

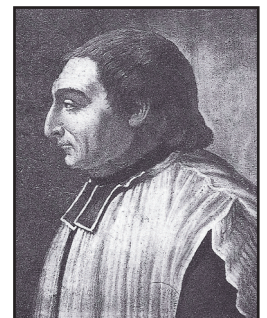
Nazareth. C'est à ce moment qu'il apprend l'exécution de sa sœur au Champ-des-Martyrs ; à cette nouvelle, il s'écrie : *Dieu soit loué ! Ce sera un martyr et un intercesseur de plus dans notre famille !* Quand on lui reproche son imprudence de se montrer ainsi, il réplique : *Crois-tu que je vais abandonner ces pauvres victimes déjà si délaissées ? Ce que le Bon Dieu garde est bien gardé !*

Avec l'aide du jardinier René Guittonneau, il rend visite aux malades et aux familles amies. Il régularise les mariages ; on vient le voir de loin pour le baptême des enfants. L'abbé Gruget se cache : il se cache chez M<sup>me</sup> Bouton, une paroissienne rue de la Censerie, où on a aménagé une cache au bout d'une mansarde,<sup>6</sup> il se cache chez M<sup>lle</sup> Vachon, rue Montauban, il se cache à la *Petite Pension*, ou Hospice Saint Charles, située à l'angle de la rue Haute-du-Figuier<sup>7</sup> et de la rue de l'Hospice Saint-Charles. Un ou plusieurs ecclésiastiques y sont cachés en permanence, dont M. Meilloc, qui dirige l'Église d'Angers, représentant l'évêque légitime. Il y a un cabinet confortable, dans lequel une trappe dissimulée ouvre sur une cachette aménagée entre le premier et le second étage. C'est grâce à cette *Petite Pension* qu'au sortir de la Révolution, une femme du quartier pourra affirmer qu'elle n'a manqué la messe aucun dimanche pendant toute la tourmente. C'est non loin de là que l'abbé Gruget assiste aux exécutions place du Ralliement.

Un jour, il visite des religieuses hospitalières. Sur le point de partir, il apprend qu'une bande de patriotes vient visiter l'établissement ; face à l'affolement des sœurs, il garde son sang-froid, et réclame un habit de tourière. Sa petite taille aidant, il n'est pas remarqué.

Une autre fois, la police se présente à une maison signalée pour son fanatisme, réclamant *le ci-devant curé Gruget*, la femme qui leur ouvre, qu'enouille au côté gauche et fuseau à la main leur répond : *Gruget ! je ne crois pas que vous le trouviez ici.* Cette fileuse n'est autre que notre proscrit qui a contrefait sa voix.

Signalé dans une maison rue Saint-Nicolas, on le prévient, et, pendant que la troupe fouille la maison, son informateur le glisse dans une poche qu'il charge sur son épaule. Signalé dans une autre famille, la maîtresse de maison le fait mettre à genoux dans un coin comme un enfant, feignant de lui faire réciter des hymnes décadaires qu'il fait semblant de ne pas connaître. Surpris dans une autre maison, il se cache sous le lit, et



Jean Meilloc  
(1787-1818)

<sup>4</sup> Nous passons ici les détails de l'organisation complexe de l'Église en France à cette époque...

<sup>5</sup> envoyée de Rome à Madame l'Abbesse par son frère.

<sup>6</sup> Elle existait encore du temps du Chanoine Portais, est-ce encore le cas ?

<sup>7</sup> La rue Haute-du-Figuier a été détruite en 1867 pour construire la rue Lenepveu.



quand la police surgit : *Citoyenne, tu as ici un calotin !*, son hôte lui répond d'un ton gouailleur : *Oui, oui, il est là, sous le lit !*, ce que ne croient pas les soldats. Une autre fois, il endosse l'uniforme bleu pour donner l'extrême-onction à un officier républicain repentant. D'autres alors usent d'un stratagème pour le capturer, alors que l'un feint le mourant, deux autres doivent le capturer, mais au moment où l'abbé tombe dans le piège, le premier meurt, et les deux complices, interdits, le laissent repartir.

Le fidèle Guittonneau, qui cacha jusqu'à huit prêtres et huit religieuses du Ronceray chez lui, lui sauva un jour la vie : alors qu'il voit arriver une troupe de gardes nationaux chez lui, il affuble son curé d'une blouse de jardinier et lui souffle : *Séparons-nous et faites l'ivrogne*. Et notre bon prêtre de tituber en face des soldats et de feindre une bruyante dispute avec Legros, un excellent marinier de sa paroisse ! Quand l'abbé doit traverser la Maine, il peut compter sur une brave domestique qui cache les habits sacerdotaux sous ses vêtements et prend notre prêtre, grîmé, sous le bras pour passer devant les gardes amusés. L'abbé Gruget reçoit aussi l'aide de ce que le Chanoine Portais appelle une *police secrète* ; il s'agit de femmes du peuple, et spécialement des *Femmes du Port*,<sup>8</sup> mécontentes du régime qui a tué leur commerce ; elles s'ingénient à soutirer des informations de leurs anciens clients. Parmi celles-ci, on compte un personnage haut en couleur : Jeanne, dit Javotte, appelée *Reine du port Ligny*. Les femmes sont en effet parfois d'un grand secours aux réfractaires ; ainsi, un jour que certaines lavent leur linge sur les bords de la Maine, en face du Ronceray, elles voient notre abbé poursuivi par une bande de patriotes ; aussitôt, armées de leurs battoirs menaçants, elles se dirigent vers la troupe, laissant assez de temps à notre prêtre pour se retrouver en sécurité.

Mais de l'aide lui vient aussi des révolutionnaires, comme ce membre fervent du club de la Trinité, bouillant orateur le jour, qui, une fois la nuit venue, un panier de victuailles sous le bras, vient porter secours aux proscrits ; ou comme l'officier de la Garde nationale Guitet, qui prend soin de faire le plus de bruit possible pour avertir les gens de la maison. Un jour que ce dernier effectue une perquisition, notre curé n'a que le temps de se cacher derrière la porte d'entrée ; Guitet qui l'a vu ordonne alors à ses hommes de fouiller la maison pendant qu'il surveille la porte. Une autre fois, il reconnaît l'abbé Gruget déguisé en fileuse ; pour détourner les soupçons, il lui dit en passant devant lui : *Te voilà, ma pauvre Nannon ! Tu travailles encore à ton âge !* D'autres fois, ce sont de simples soldats qui lui sauvent la vie, comme cette fois où l'un d'entre eux, désigné pour fouiller une soupente où s'est caché notre proscrit, voit un pied émerger de la cachette ; et le soldat de souffler : *Ramasse donc tes jambes !*, assaisonnant sa phrase d'un mot peu réglementaire. Une autre fois, c'est un officier républicain qui, de sa chambre, aperçoit l'abbé célébrer la sainte messe dans un grenier voisin ; il lui fait parvenir ce mot : *Cachez-vous mieux, si vous ne voulez pas que je vous voie !*

<sup>8</sup> Il s'agit d'écaillères, de marchandes d'huîtres et de sardines.

Parmi les persécuteurs les plus farouches de l'Église, Laréveillère-Lépeaux se trouve en bonne place, angevin d'origine, membre de la Convention, fondateur de la religion théo-philanthropique et ancien élève du collège de Beaupréau. Malgré la différence de convictions, il reste attaché à sa sœur, à qui il arrive de loger notre abbé dans sa maison du Tertre Saint-Laurent, ce que sait Laréveillère. Un jour qu'il rend visite à sa sœur, il se voit obligé d'attendre. *Allons, dit-il, je gage que vous avez eu ce matin la messe de l'abbé Gruget. Faites-le venir que je le voie !* Et les deux anciens condisciples ont une entrevue.

La signature d'un traité entre les chefs vendéens et chouans et les commissaires de la République<sup>9</sup> amena une plus grande liberté d'exercice du ministère. Le 21 février 1795, un arrêté reconnaît la liberté des cultes. Mais le 30 mai suivant, la Convention impose aux ministres des cultes de déposer entre les mains de la municipalité un acte de soumission aux lois de la République. La plupart des prêtres s'y refuse, car cette expression équivoque concerne aussi les décrets les plus impies et les plus vexatoires.

### Dans la reconstruction postrévolutionnaire

Rassurés par l'élection de Pie VII (après six mois et demi de vacance) et l'attitude pacifique des consuls, les catholiques se raffermissent. Les fidèles reforment d'eux-mêmes des paroisses ; ainsi, six paroissiens offrent à notre abbé la chapelle de l'ancien couvent des Calvairiennes. Mais le ministère de ces prêtres réfractaires est concurrencé par celui du clergé assermenté, qui, le 12 septembre 1800, publie une sorte de profession de foi, dans laquelle il reconnaît dans le Pape une primauté de juridiction et d'honneur, mais qu'il adhère aux décisions du concile national de 1797. Alors M. Meilloc publie un *Catéchisme*, dans lequel il rappelle la doctrine catholique, auquel les assermentés répondent dans les *Annales de la religion*, en reprenant la comparaison du Pape et du père indigne, qu'on reconnaît sans lui obéir, et en affirmant l'autonomie de l'Église de France.<sup>10</sup> Le 22 juillet 1801, Mgr de Lorry écrit de Paris une *Lettre pastorale au clergé et aux fidèles d'Angers*, pour leur recommander la soumission et la fidélité à la Constitution de l'an VIII, *soumission*, dit le chanoine Portais, *véritablement dépourvue de caractère dogmatique*. Les prêtres réfractaires ont encore moins de scrupule à prêter ce serment que le Concordat est signé le 15 juillet à Paris et ratifié le 15 août à Rome.<sup>11</sup> Mais le port



L'abbé Gruget bénissant le drapeau blanc pendant l'éphémère libération d'Angers par les Vendéens (Vitrail de St-Florent-le-Vieil)

<sup>9</sup> 17 février 1795 : traité de la Jaunaie avec Charrette ; 02 mai 1795 : traité de Saint-Florent avec Stofflet ; 20 avril 1795 : traité de la Mabillais avec les Chouans .

<sup>10</sup> « (...) un fils ne peut pas obtempérer aux volontés du père, s'il lui commande de violer les lois que Dieu veut qu'on respecte (...) » *Annales de la religion*.

<sup>11</sup> Ce Concordat ne comprend alors pas encore les fameux 77 articles organiques, présentés comme sa suite et son complément, ajoutés le 8 avril 1802, sans l'accord du Pape. De fait, ils asservissent l'Église de France au pouvoir temporel.



**Monument  
contenant le cœur  
de l'abbé Gruget  
(église de la Trinité)**

du costume ecclésiastique ainsi que les cérémonies dans les rues restent encore interdits.

Les conséquences du Concordat bouleversent profondément le diocèse d'Angers : on ne compte plus qu'un chapitre, celui de la cathédrale ; des dix-sept paroisses on n'en voit plus que six. De plus, il manque beaucoup de prêtres : aucune ordination en douze ans. À la tête de ce diocèse, est promu le 14 avril 1802 Mgr Charles Montault, ancien intrus de Poitiers en 1791, qui s'est rétracté en 1794, sans remplir aucune fonction ecclésiastique, et même emprisonné à Paris. Il réclame les clefs de leurs églises aux curés intrus d'Angers, puis réunit les 60 réfractaires qu'il prie de pardonner sa défaillance. Voulant commencer ses tournées pastorales, il prie M. Gruget, qu'il a

maintenu comme curé de sa paroisse, de l'accompagner.

Notre curé reprend possession des lieux, vide son église des tribunes installées pour le club qui s'y tenait et fait descendre du clocher le bonnet de la liberté qu'il remplace par la croix et le coq symboliques. On entend de nouveau la cloche baptisée le 15 septembre 1789. Notre abbé garde comme logement celui qui l'a caché pendant tant d'années : la maison rue de la Censerie, proche de son église.

Tout d'abord, l'abbé Gruget rétablit l'*Œuvre des Dames de charité* qui vient en aide aux anciennes religieuses dont les congrégations n'ont pu être relevées, et qui a un rôle important lors de l'épidémie de choléra de 1832.<sup>12</sup> Il s'inquiète aussi de la relève sacerdotale, envoie de nombreux garçons au collège de Beau-préau, tenu depuis 1800 par l'abbé Mongazon, assure l'instruction des jeunes enfants de sa paroisse malgré le totalitarisme de l'État<sup>13</sup> : une école de jeunes filles est installée dans l'ancien couvent des Filles de la Croix, l'abbé paye la plupart des besoins, et quelques religieuses bénédictines du Calvaire, sans essayer encore à rétablir leur congrégation, ouvrent un pensionnat. Pour les garçons, il fonde une Psalette, qui reçoit des cours au-dessus du porche à l'entrée de la rue de la Censerie.<sup>14</sup> Il fait également appel à l'*Œuvre des Missions* de M. Rauzan pour ouvrir une école. Il restaure des confréries, instaure des missions et suscite des institutions pour venir en aide aux orphelins et aux nécessiteux.

Mais l'une des plus grandes attentions de notre vénérable curé concerne les femmes tombées dans le désordre ; il re-

grettait la disparition des deux communautés qui avaient fait tant de bien à sa paroisse. Ainsi, il accueille en 1829 le *Refuge* ou *Bon Pasteur*, fondé par Mère Marie-Euphrasie Pelletier, sous le nom de *Communauté de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur*, qui accueille des *Madeleines*. Ces femmes le respectent, il les dirige vers cette congrégation quand il les trouve disposées à revenir au bien. Malgré ses protestations, elles le reconduisent à sa cure quand il traverse leur quartier la nuit en revenant d'un malade. Un jour, s'étant évanoui au milieu de leur principale rue, elles le ramènent respectueusement chez lui ; il leur dit alors : *Mes bonnes filles, je vois bien que vous exercez l'amour du prochain. Mais il vous manque une grande chose, l'amour de Dieu : je vais le demander pour vous.*

Le 25 mai 1816, Mgr Montault charge l'abbé Gruget de lui faire un rapport sur les fusillades du Bois des Bons-Hommes, il écrit donc le *Recueil des faits qui ont eu lieu à l'occasion des victimes massacrées en haine de Dieu et de la royauté, et dont les corps ont été déposés dans le Champ des Martyrs dans les mois de janvier et février 1794*, dans lequel il relate plusieurs miracles obtenus par leur intercession. C'est lui qui organise des pèlerinages sur le lieu des exécutions, notamment le mardi des rogations.

Pauvre d'esprit et de fait, M. Gruget ne porte que soutane rapiécée et distribue tout son argent aux nécessiteux. Un jour qu'on lui réclame des chaussures, il demande à sa gouvernante d'aller trouver la paire qui se trouve dans sa chambre. *Mais c'est la dernière qui vous reste, et elle est toute neuve. — Allez toujours : elle n'en fera qu'un meilleur service !* Sa libéralité va même jusqu'à pardonner à Maupoint, l'intrus qui avait pris sa place pendant la Révolution, qu'il accepte comme vicaire.

Un jour qu'il reconduit un séminariste venu lui rendre visite, il tombe lourdement dans l'escalier : on le relève la hanche déboîtée. Il doit garder le lit, sentant bien que sa fin est proche. Un jour où son confesseur, M. Juret, aumônier des Renfermés, lui dit : *Courage, cher Père ! Une belle couronne vous attend là-haut !*, celui-ci lui répond : *Oh ! je serais bien attrapé, si je n'allais pas au ciel ; car toute ma vie je n'ai travaillé que pour cela !* Enfin le 21 janvier 1840, jour anniversaire de l'exécution du Roi Louis XVI, il rend son âme à Dieu, après 89 ans de vie terrestre, et 65 ans de ministère à la Trinité. Sa sépulture a lieu le 24 janvier en grande pompe. Son cœur est placé dans le monument qui lui est dédié à l'intérieur de son église paroissiale, et il est enterré dans ce qu'on appelle aujourd'hui le cimetière de l'Ouest.

Quelques années plus tard, par suite d'un changement de disposition dans les allées du cimetière, on a exhumé la tombe de notre saint prêtre. On trouve alors intacts son corps et ses vêtements, que l'on se hâte de remettre en place ; M. Juret en est témoin.



**L'abbé Gruget est enterré au pied  
de la grande croix  
du cimetière de l'Ouest.**

Pierre de Jacquelot

<sup>12</sup> On célébrera jusqu'à neuf sépultures en un jour à Sainte-Thérèse.

<sup>13</sup> L'Université impériale, par la loi du 10 mai 1806, reçoit le monopole de l'enseignement. Plus tard, l'Université de la Monarchie de Juillet se réservera aussi ce monopole, et notre bon curé verra s'y perdre plusieurs vocations.

<sup>14</sup> Cette maison servait autrefois de palais de justice à l'Abbaye du Ronce-ray et de bureau où le receveur censier percevait les revenus du monastère.

### Bibliographie :

- ◆ *L'Abbé Gruget*, Chanoine Portais
- ◆ *Mémoires et journal de l'abbé Gruget*
- ◆ *Les fusillades du Champ des martyrs*, Abbé Gruget.